



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille quinze, le lundi 27 juillet à 18h00 heures, le Conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le mardi 21 juillet conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, M. ARESU, Adjoint au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme BERNARD, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme ZUCCARELLI, M. CHAREYRE, M. LUCIANI, Mme GRIMLADI D'ESDRA, M. LEONETTI, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Conseillers municipaux.

Avait donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

| | | |
|--------------------|---|-----------------|
| M. VANNUCCI | à | M. ARESU |
| Mme OTTAVY-SARROLA | à | Mme OTTAVY |
| Mme BIANCAMARIA | à | M. HABANI |
| Mme CORTICCHIATO | à | Mme GUERRINI |
| M. FILONI | à | Mme SANNA |
| M. FERRARA | à | M. PAOLINI |
| Mme FELICIAGGI | à | M. SBRAGGIA |
| Mme VILLANOVA | à | Mme ZUCCARELLI |
| Mme MASSEI | à | Mme FALCHI |
| M. DELIPERI | à | Mme FLAMENCOURT |
| M. CIABRINI | à | M. LUCIANI |

Etaient absents :

M. CAU, Mme JEANNE, M. RENUCCI, Mme RICHAUD, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

| | |
|---|----|
| Nombre de membres composant l'Assemblée : | 49 |
| Nombre de membres en exercice : | 49 |
| Nombre de membres présents : | 33 |
| Quorum : | 25 |

Le quorum étant atteint, M. CHAREYRE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 27 juillet 2015

Délibération N°2015/ 288

**Avenant n°1 au marché n°15/005 relatif aux travaux de réhabilitation de l'extension de l'Office municipal de tourisme d'Ajaccio Lot 4 : Menuiseries extérieures, métallerie.
Autorisation de signer et exécuter l'avenant.**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Par décision municipale n°2015/25 en date du 04 mars 2015, l'élu délégué aux marchés publics a décidé d'attribuer le marché relatif aux travaux de réhabilitation de l'extension de l'Office municipal de tourisme d'Ajaccio Lot 4 : Menuiseries extérieures, métallerie à l'entreprise SARL ALU SERVICE pour un montant de 44 850€ HT (offre de base : 36 510 € HT + prestation supplémentaire n°1 : 8 340 € HT).

Le présent avenant a pour objet des travaux modificatifs sur les façades du bâtiment suite aux préconisations de l'Architecte des bâtiments de France portant sur :

- Suppression d'un bloc porte « sortie de secours » sur Bd ROI JEROME (trame 3)
- Création d'un bloc porte « sortie de secours » + imposte sur RUE Etienne Conti (trame 11)
- Agrandissement châssis sur Bd ROI JEROME (trame 1)
Châssis initialement prévu : 144 x 184
Châssis objet de l'avenant : 144 x 307
- Création d'un châssis fixe sur Bd ROI JEROME (trame 2)
Châssis objet de l'avenant : 245 x 307
- Création d'un châssis fixe + ouvrant en imposte en remplacement du bloc porte de secours sur Bd ROI JEROME (trame 3)
Châssis objet de l'avenant : 151 x 307
- Modification sur calpinage des châssis sur Rue Etienne Conti

Cet avenant d'un montant total de 5 425 € HT représente une incidence financière de 12.09 % du montant initial du marché.

Le nouveau montant du marché s'élève à 50 275 € H.T.

Les autres clauses du marché demeurent inchangées.

Inscription Budget Principal, Chapitre 23, Article 2313, Autorisation de programme 14OMT01.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

D'autoriser Monsieur le Maire à signer et exécuter l'avenant n°1 au marché 15/005 relatif aux travaux de réhabilitation de l'extension de l'Office municipal de tourisme d'Ajaccio Lot 4 : Menuiseries extérieures, métallerie avec l'entreprise SARL ALU SERVICE pour un montant de 5 425 € HT.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de M. Antoine Paolini, conseiller municipal délégué

Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu le Code des Marchés Publics décret 2006-975 du 1^{er} août 2006 notamment l'article 20 ;

Vu le Code du travail ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 27 juillet 2015 ;

**DECIDE D'AUTORISER EXPRESSEMENT M. LE MAIRE
A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

à signer et exécuter l'avenant n°1 au marché 15/005 relatif aux travaux de réhabilitation de l'extension de l'Office municipal de tourisme d'Ajaccio Lot 4 : Menuiseries extérieures, métallerie avec l'entreprise SARL ALU SERVICE pour un montant de 5 425 € HT.

Inscription Budget Principal, Chapitre 23, Article 2313, Autorisation de programme 14OMT01

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20150727-2015_288-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/07/2015

Publication : 31/07/2015

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

